



THE ADECCO GROUP

A large background image featuring a woman in a dark, tiered dress standing in a field of tall grass. She is holding several large, orange and brown balloons. The text '300 RSE' is overlaid on the image. The '300' is in a large, light blue, stylized font, and 'RSE' is in a bold, black, sans-serif font.

300 RSE

Non-discrimination / Diversité / Insertion / Handicap / Management de la
RSE / Trajectoire professionnelle / Santé et sécurité au travail /
Environnement / Mécénat /

Avril 2018



THE ADECCO GROUP

Édito

Déjà demain !



Pour changer, je vous propose un peu d'anticipation ce mois-ci : traditionnellement la première semaine du mois de juin est célébrée comme semaine européenne du développement durable. C'est l'occasion pour les organisations de sensibiliser les équipes et de promouvoir les initiatives mises en place sur les volets environnementaux mais également sociaux et sociétaux. En effet, en guise de rappel, on parle de durable quand se réunissent l'économique (en entreprise cela va de soi), le social et l'environnemental.

Alors qu'un des articles de ce mois-ci nous alerte sur le dépassement en France du seuil de renouvellement naturel (le 5 mai en France vs le 8 août au niveau mondial, c'est dire si nous surconsomons), je vous invite chacun à l'échelle individuelle à réfléchir à vos impacts à l'aide de ce petit exercice : <https://www.footprintcalculator.org/> . Effectivement, les organisations ne peuvent jouer leur rôle que si les individus qui les composent assument le leur !

A noter également ce mois-ci, les *hot potatoes* liées à la mise en place du RGPD -Règlement Général sur la Protection des Données- et les premières remontées sur la transposition de la directive européenne sur le devoir de vigilance -la responsabilisation des donneurs d'ordre sur toute leur chaîne de sous-traitance.

Bruce Roch, Directeur RSE

300
RSE

Non-discrimination

Vu ailleurs



Face aux discriminations : former les recruteurs

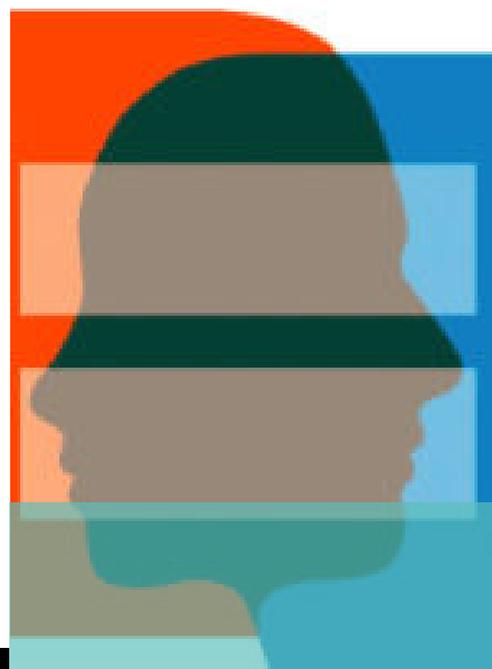
Depuis janvier 2017, la loi « Egalité & citoyenneté » astreint les entreprises du secteur du recrutement et celles de plus de 300 employés à former à la non-discrimination leurs salariés participant au recrutement. Si la loi est encore méconnue, sur le terrain les actions concrètes se multiplient. Afin de faciliter la mise en place de cette loi, le réseau FACE Limousin, qui regroupe environ 300 entreprises mobilisées dans la lutte contre l'exclusion, propose des journées de formation, de sensibilisation et d'accompagnement des collaboratrices et collaborateurs d'entreprise. Objectif : faciliter la mise en place d'une politique de lutte contre les discriminations, Égalité ou RSE (responsabilité sociale des entreprises).

En savoir +

Actualité

Le rapport de Jean-Louis Borloo sur les banlieues va contraindre Macron à trancher

Jean-Louis Borloo a récemment remis son rapport au sujet de l'état des banlieues au président de la République. Un constat virulent sur les inégalités, la mixité, le risque de repli identitaire et communautaire dans les quartiers qui serait lié à des problèmes de priorité de financement. Des recommandations pouvant palier à ces problèmes récurrents ont été faites (sanctions pour les entreprises ne remplissant pas leurs quotas d'apprentis...). L'ancien maire de Valenciennes pointe également du doigt une défaillance du système de l'Etat et des élites technocratiques, ayant un impact négatif sur les politiques des villes mises en place depuis 20 ans.



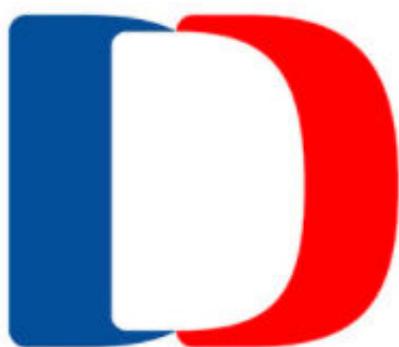
En savoir +

Handicap

Vu ailleurs

Le handicap, premier motif de discrimination

Longtemps en deuxième place, le handicap représente désormais le premier motif de discrimination pour lequel, en France, on saisit le Défenseur des droits. Avec plus d'une réclamation sur cinq (21,8 %) en 2017, il arrive devant l'origine (17,60 %), et loin devant l'état de santé (11,90 %), la nationalité (7,10 %) ou les activités syndicales (5,90 %). Plus qu'une augmentation réelle des discriminations, sans doute faut-il y lire une plus grande facilité des citoyens – particulièrement ceux en situation de handicap – à saisir l'institution indépendante chargée de défendre leurs droits. L'an dernier, celle-ci a reçu plus de 93000 réclamations. Un chiffre en constante augmentation. Face à cette situation, le Défenseur des droits dénonce « une culture de retard » de la France dans « la prise en compte du handicap ».



En savoir +

Veille

Les idées-reçues : pires ennemies des travailleurs handicapés

Au début de l'année 2018, le gouvernement a demandé aux acteurs de la Plateforme RSE de rédiger des recommandations afin d'encourager les entreprises à prendre des initiatives volontaires en faveur de l'embauche et du maintien dans l'emploi en milieu ordinaire des travailleurs handicapés. Dans ce rapport, remis le 23 avril à Sophie Cluel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, seules 33 % des entreprises déclarent mener des politiques spécifiques de lutte contre les discriminations liées au handicap. Si l'Etat tente de faire évoluer les mentalités via des initiatives nationales comme le DuoDay, les préjugés persistent : travailleurs handicapés perçus comme dangereux, irresponsables etc, mais aussi contrainte financière liée à l'aménagement des postes (alors qu'il n'est nécessaire que dans 10% des cas)... Les membres de la Plateforme RSE ont donc rédigé leurs recommandations en prenant en compte toutes les composantes de la situation des travailleurs handicapés en 2018.



En savoir +

Management de la RSE

Vu ailleurs



Le RGPD, une nouvelle chance de croissance pour la French Tech

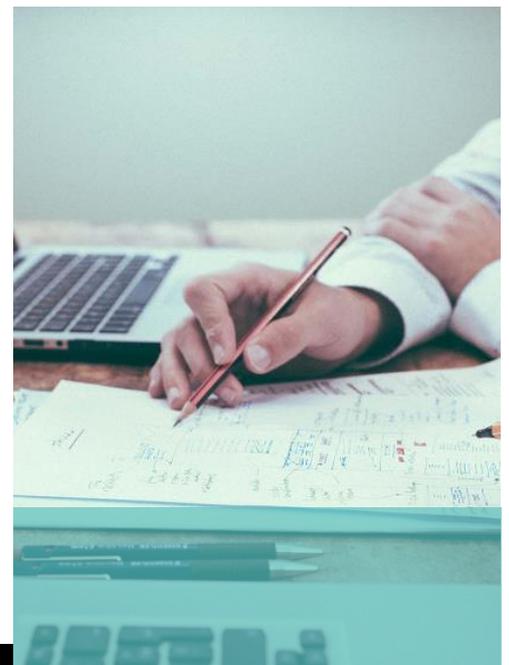
Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entre en vigueur au mois de mai. Perçue par de nombreuses entreprises comme une contrainte, cette nouvelle réglementation peut être au contraire une opportunité pour les jeunes entreprises qui y voient un facteur de croissance. Ces jeunes entreprises ont en effet pu assimiler les exigences de la RGPD, connues depuis 2 ans, dès leur création. Cette conformité leur procure un avantage déterminant face à la concurrence, dans un contexte où la protection des données personnelles préoccupent de plus en plus les français.

En savoir +

Actualité

RGPD : quelles obligations pèsent sur les employeurs ?

L'impact du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n'atteindra pas uniquement les géants du net. Il va modifier les responsabilités des employeurs et entraîner des transformations au niveau de la gestion des ressources humaines. Les employeurs devront justifier de la pertinence des informations qu'ils possèdent sur leurs collaborateurs, ce qui implique une revue complète des systèmes SIRH. Les sanctions peuvent s'élever à 2 % du chiffre d'affaires annuel mondial et alimenteront le financement des TPE-PME pour leur mise en conformité avec le nouveau règlement.



En savoir +

Management de la RSE

Revue de presse



Entreprise bienveillante ou contributive ne veut pas dire monde des bisounours

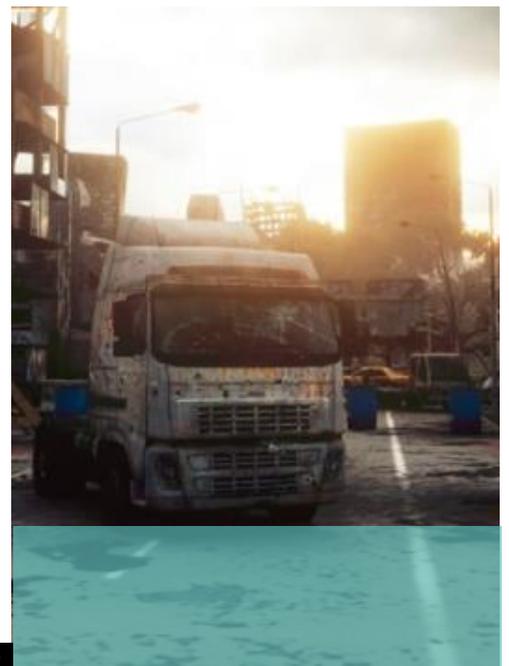
On l'a connue "prédatrice". On la veut aujourd'hui "contributive", "positive", "à mission" ou "bienveillante". Cette vision de l'entreprise s'incarne dans un foisonnement de mouvements ou concepts qui émergent depuis quelques temps. En France, leur influence est visible dans la rédaction du projet de loi Pacte sur la transformation des entreprises, mais la dynamique est mondiale. Or, ces mouvements ont tous un même objectif : faire de l'entreprise un acteur majeur de la transformation de la société, prenant mieux en compte l'environnement et les besoins des autres acteurs. La logique est loin d'être utopique : totalement en prise avec les défis auxquels le monde actuel est confronté, elle devient ainsi la nouvelle garantie de l'acceptabilité (licence to operate) et de la survie des entreprises. Elle est en phase avec les défis nés du changement climatique, de la raréfaction des ressources ou de l'érosion de la biodiversité. Défendant une meilleure prise en compte de l'humain, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, elle est une réponse à la perte de sens de certains salariés et à la défiance grandissante des citoyens envers le secteur privé.

En savoir +

Veille

10 raisons de s'inquiéter d'un probable effondrement de nos sociétés

La capacité de notre monde et de nos sociétés à survivre inquiètent de nombreux acteurs scientifiques, experts et politiques, qui sont de plus en plus nombreux à tirer la sonnette d'alarme. L'extinction de la biodiversité, la dégradation de la qualité des sols, le réchauffement climatique, le manque d'eau, la dépendance aux énergies fossiles, les pollutions, la raréfaction des matières premières, les conflits sociaux, ... Tous ces problèmes majeurs, entretenus par l'inaction politique et sociale, pourraient conduire à la fin de nos sociétés telles que nous les connaissons. Hélas, alors que l'on a vraisemblablement de nombreuses raisons de penser que nos sociétés sont directement menacées, la transition nécessaire pour éviter une catastrophe est encore trop loin.



En savoir +

Management de la RSE

Veille



B&L Évolution et EDH analysent les premiers plans de vigilance d'une cinquantaine d'entreprises

L'étude d'EDH (entreprise pour les Droits des Hommes) et B&L Évolution, publiée le 25 avril, propose des premiers éléments d'analyse sur l'application de la loi sur le devoir de vigilance par les entreprises ainsi qu'un focus sur la prise en compte des droits humains et de l'environnement. Au moment de l'étude, une soixantaine d'entreprises de tous secteurs (sur 150 à 200 entreprises concernées) avaient publié leur plan dans leur document de référence, déposé auprès de l'AMF, parmi lesquelles 55 ont clairement identifié et développé un chapitre spécifique. De manière générale, l'étude montre que les plans de vigilance s'appuient sur les engagements et politiques préexistants. Ils sont le fruit de démarches collaboratives entre les directions : la moitié des entreprises mentionnent l'existence d'un groupe de travail interdirection pour la formalisation et/ou le suivi du plan. Environ 1/5e des entreprises mentionnent la validation et le suivi du plan au plus haut niveau de l'entreprise.

En savoir +

Veille

Devoir de vigilance : attention aux clauses RSE dans les contrats !

Difficile aujourd'hui de trouver un contrat n'incluant pas de clauses dites RSE, c'est-à-dire demandant aux fournisseurs de répondre à des critères environnementaux, sociaux ou d'éthique. Face à la pression réglementaire et la montée en puissance des achats responsables (avec la création de la norme internationale ISO 20400 par exemple), elles sont quasi devenues incontournables. Plus de 70% des acheteurs y ont ainsi recours au niveau mondial. Pour autant, celles-ci ne sont pas aussi efficaces qu'elles le devraient, si l'on en croit l'étude réalisée par la plateforme d'évaluation de performance environnementale et sociale Ecovadis et l'agence conseil en stratégies sociétale Affectio Mutandi. Celle-ci a été réalisée auprès de 50 donneurs d'ordre et 519 fournisseurs à travers le monde. Les auteurs ont élaboré une grille d'analyse de leur efficacité à partir de 6 critères : précision des clauses ; niveau de contrôle ; amplitude de la couverture ; niveau de contrainte ; adaptation au secteur, à la zone ou au fournisseur ; et cohérence des clauses avec le reste du contrat. Résultat : les clauses doivent gagner en précision et en clareté pour avoir une réelle valeur juridique.

En savoir +



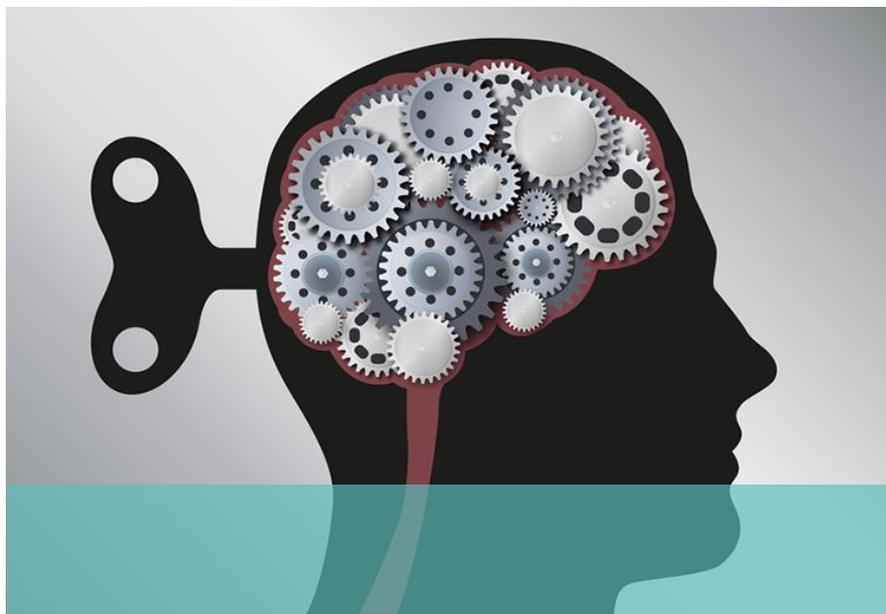
Santé et Sécurité au Travail

Revue de presse

Face à la radicalisation, l'entreprise a une responsabilité sociale

À l'instar d'autres comportements sociaux problématiques comme le harcèlement ou la discrimination, la radicalisation menant à la violence ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Plusieurs exemples de l'actualité récente sont venus rappeler que la radicalisation et l'extrémisme violent peuvent se développer dans des milieux variés, tels que la famille, l'école, les milieux associatifs ou encore communautaires. Le secteur privé non plus n'est pas immunisé face à un phénomène qui traverse l'ensemble de la société. Le plan national de prévention « Prévenir pour protéger », présenté par le premier ministre le 23 février dernier, prévoit de faire des entreprises un acteur essentiel du dispositif national de prévention face aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent. Cela passe notamment par la sensibilisation accru des entreprises et des fédérations professionnelles à l'égard des phénomènes complexes de radicalisation menant à la violence.

En savoir +



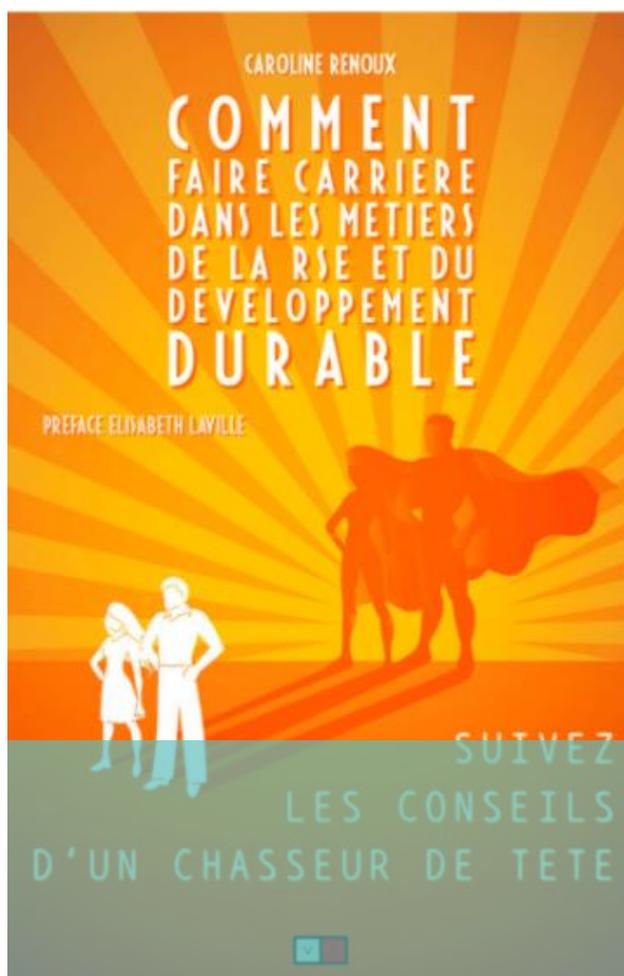
Trajectoires professionnelles

Revue de presse

Les brillantes perspectives de carrières dans la RSE et le DD vues par un chasseur de tête

La prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux est devenue une nécessité pour les entreprises qui doivent désormais faire face à une évolution rapide de la réglementation dans ce domaine, et répondre aux attentes des différentes parties prenantes (l'État, les consommateurs, les actionnaires...) de plus en plus exigeantes. Cette situation ouvre de plus en plus un large éventail de carrières aux jeunes diplômés, aux cadres en reconversion ou souhaitant évoluer, pour saisir les nouvelles opportunités générées par cette transition écologique et sociétale en cours. Cependant, il leur manquait une « boussole » que le dernier ouvrage de Caroline Renoux, fondatrice du cabinet de recrutement en RSE et Développement Durable Birdeo, intitulé « Comment faire carrière dans les métiers de la RSE et du DD » (VA Editions) vient leur apporter.

En savoir +



Environnement

Actualité



Incitation fiscale, réparabilité, consigne solidaire... Ce que contient la feuille de route sur l'économie circulaire

Édouard Philippe a dévoilé lundi 23 avril la feuille de route du gouvernement sur l'économie circulaire. Plusieurs leviers ont été actionnés. Le premier, et non des moindres, est l'incitation fiscale. Le gouvernement a annoncé une baisse à 5,5 % du taux de TVA sur les activités de prévention, de collecte séparée, de tri... payée par les collectivités. Il prévoit également une augmentation des tarifs de la taxe générale sur les activités polluantes pour la mise en décharge et l'incinération. De plus, le gouvernement va étendre le principe du pollueur-payeur à de nouveaux produits comme les jouets, les articles de sports, de loisir et de bricolage, les cigarettes et mettre en place un dispositif financier pour inciter au retour des vieux téléphones portables. Enfin, le gouvernement vise les 100 % de plastiques recyclés d'ici 2025. Un objectif quasi impossible à atteindre, a estimé à plusieurs reprises Plastics Europe, l'association professionnelle des producteurs de plastique. Elle vise plutôt à 100 % de valorisation d'ici 2025. La France, aujourd'hui, ne recycle que 22% de déchets et en valorise 43,5%.

En savoir +

Actualité

Le 5 mai, le jour où une seule Terre ne suffit plus à la France

En avance sur l'annonce du «jour du dépassement» pour 2018 où la population mondiale aura consommé toutes les ressources naturelles créées en une année sur la planète (et où les écosystèmes auront atteint leur capacité maximale d'absorption des émissions humaines de CO₂), qui devrait se situer vers le début août, l'organisation non-gouvernementale WWF-France a indiqué que le jour du dépassement est atteint en France le 5 mai, un jour plus tôt qu'en 2017. Elle relaie en cela les travaux du «think-tank» Global Footprint Network qui a proposé en mars dernier de lancer une étude par pays et par ville afin de marquer encore plus sûrement les esprits et de s'adresser plus directement à chaque personne. «Des décisions doivent être prises par le gouvernement, c'est donc le moment d'agir pour faire reculer ce jour du dépassement», estime Pierre Cannet, responsable du climat et de l'énergie au WWF France.



En savoir +

Mécénat

Actualité



Emmaüs veut une loi interdisant aux marques de jeter et brûler les vêtements invendus

Alors que certaines enseignes textiles continuent de brûler leurs invendus, Emmaüs a décidé d'agir en demandant une loi calquée sur celle du gaspillage alimentaire. En effet, depuis février 2016, toutes les moyennes et grandes surfaces de plus de 400 mètres carrés sont obligées de conclure une convention avec une association caritative pour lutter contre le gaspillage alimentaire. L'idée serait ainsi d'obliger les enseignes textiles à faire de même. Cependant, cette proposition ne crée pas le consensus dans le secteur associatif. Pour Stéphanie Goujon, directrice générale d'ADN, Agence du don en nature, l'enjeu est surtout de communiquer auprès des enseignes sur les initiatives sécurisées que les associations proposent. Contrairement à Emmaüs, qui revend les dons qu'il reçoit pour proposer des repas aux plus démunis, ADN distribue directement les invendus aux personnes précaires. "La crainte pour les entreprises est de créer un marché parallèle de revente", explique-t-elle. "Pour l'alimentaire, ce n'est pas la même chose, c'est périssable, donc il y a urgence".

En savoir +

Actualité

NOUS, l'épicerie anti-gaspi

Un magasin d'un nouveau genre a ouvert ses portes à Melesse, à proximité de Rennes. « Nous » est une épicerie anti-gaspi dans laquelle les clients peuvent retrouver les invendus écartés des circuits de distribution traditionnelle. Chaque année, 10 millions de tonnes de nourriture sont jetées en France. Ce gaspillage représente 3% de l'ensemble des émissions de carbone de notre pays. C'est à partir de ce constat que Charles Lottman et Vincent ont eu l'idée de créer ce magasin. L'objectif est d'éviter que les produits qui ont des petits défauts : physique hors normes, fin de séries, mauvais étiquetage, retard de livraison terminent à la poubelle. Pour se faire, les deux entrepreneurs ont décidé d'installer leur épicerie en Bretagne car la lutte contre le gaspillage fait partie de la culture de la région. En outre, ce magasin s'inscrit dans la politique « zéro déchet et zéro gaspillage » du territoire. Les clients pourront acheter des produits de qualité et 30% moins chers que dans les supermarchés. Grâce à leur fonctionnement en circuits courts, les deux entrepreneurs estiment pouvoir faire économiser entre 150€ et 200€ à une famille de quatre personnes.



En savoir +

Mécénat

Actualité

Pour une mobilisation générale et dans l'action des entreprises en faveur des quartiers

Jean-Louis BORLOO a remis le 26 avril dernier, son « plan d'action » au Premier ministre pour « vivre ensemble » et « vivre grand » dans les quartiers prioritaires. L'ancien Ministre de la ville y souligne le rôle central que les entreprises ont à jouer pour le succès de ce plan à travers 3 axes :

- La mise en place d'un grand plan de parrainage avec des femmes et des hommes d'entreprises, en particulier à destination des jeunes et des demandeurs d'emplois résidant dans les quartiers politique de la ville.
- Une meilleure reconnaissance par l'Etat des initiatives et engagements des acteurs économiques, à travers une plus grande visibilité donnée aux entreprises qui s'engagent socialement et socialement et leur association à la gouvernance territoriale dans le cadre de comités locaux et nationaux ad hoc.
- La promotion du mécénat social en faveur des quartiers jusqu'à porter le taux de déduction fiscale de 60 à 70 % de l'Impôt sur les Sociétés pour des actions d'intérêt général en faveur de ces territoires prioritaires.

En savoir +



Sources

Marine Guigné – France info – 12/04/2018 - <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/limoges/face-aux-discriminations-former-recruteurs-1457585.html>

Geoffroy Clavel – Huffington Post – 24/04/2018 - https://www.huffingtonpost.fr/2018/04/26/le-rapport-de-jean-louis-borloo-sur-les-banlieues-va-contraindre-macron-a-trancher_a_23420921/

Aurélia Sévestre – FaireFace – 11/04/2018 - <https://www.faire-face.fr/2018/04/11/discrimination-handicap-defenseur-droits-rapport-2017/>

Mélissa Carles – NetPME – 02/05/2018 - <https://www.netpme.fr/actualite/idees-recues-pires-enemies-travailleurs-handicapes/>

Karl Sivignon – La Tribune – 01/05/2018 - <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/le-rgpd-une-nouvelle-chance-de-croissance-pour-la-french-tech-777098.html>

Fleur Labrunie – Numérama – 05/04/2018 - <https://www.numerama.com/politique/340614-rgpd-quelles-obligations-pesent-sur-les-employeurs.html>

Béatrice Héraud – Novethic – 13/04/2018 - <https://www.novethic.fr/actualite/entreprise-responsable/isr-rse/entreprises-contributives-a-mission-ou-bienveillantes-non-nous-ne-sommes-pas-dans-le-monde-des-bisounours-145682.html>

Clément Fournier – e-RSE – 17/04/2018 - <https://e-rse.net/10-raisons-probable-effondrement-societes-270038/#gs.OgyUDqM>

Sabrina Dourens – AEF – 02/05/2018 - <https://www.linkedin.com/pulse/bl-%C3%A9volution-et-edh-analysent-les-premiers-plans-de-aef/>

Béatrice Héraud – Novethic – 27/04/2018 - <https://www.novethic.fr/actualite/entreprise-responsable/isr-rse/devoir-de-vigilance-attention-aux-clauses-rse-dans-les-contrats-145726.html>

Olivier Hassid et Herman Debarice Okomba – The conversation – 16/04/2018 - <https://theconversation.com/face-a-la-radicalisation-lentreprise-a-une-responsabilite-sociale-94699>

Hubert de Langle – Le Journal de l'Economie – 04/05/2018 - https://www.journaldeleconomie.fr/Les-brillantes-perspectives-de-carrieres-dans-la-RSE-et-le-DD-vues-par-un-chasseur-de-tete_a5915.html

Marina Fabre – Novethic – 23/04/2018 - <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/economie-circulaire/isr-rse/incitation-fiscale-reparabilite-consigne-solidaire-ce-que-contient-la-feuille-de-route-sur-l-economie-circulaire-145738.html>

Marc Cherki – Le Figaro – 04/05/2018 - <http://www.lefigaro.fr/sciences/2018/05/04/01008-20180504ARTFIG00003-le-5-mai-le-jour-o-une-seule-terre-ne-suffit-plus-a-la-france.php>

Marina Fabre – Novethic – 11/04/2018 - <https://www.novethic.fr/actualite/social/consommation/isr-rse/emma-s-veut-que-la-loi-interdise-aux-marques-de-jeter-et-bruler-les-vetements-145675.html>

Karin Cherloneix – Ouest France – 03/05/2018 - <https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/pres-de-rennes-une-epicerie-anti-gaspillage-unique-en-france-5734622>

Fondation Face – 27/04/2018 - <https://www.fondationface.org/pour-une-mobilisation-generale-et-dans-laction-des-entreprises-en-faveur-des-quartiers/>



THE ADECCO GROUP

360 RSE



www.groupe-adecco.fr/rse